enseignants

GENDA DE RENTREE

 CTSD de rentrée (ajustement de carte scolaire fermeture/ouverture)

mardi 4 septembre 9h

CAPD de rentrée (affectation 3ème mouvement) mardi 4 septembre 17h

Ouverture du serveur Permutations

Informatisées

Novembre/Décembre

CAPD Avancement (passage à l'échelon supérieur)

Décembre 2018

CAPD Liste d'aptitude direction d'école

Janvier 2019

Un rendez vous ? Une visite d'école ? Participer aux réunions du SE Unsa16 ? Remplissez le formulaire ICI http://sections.se-unsa.org/16/spip.php?article1289

VOS ELUS EN CAPD

3 titulaires 3 suppléants Richard GAZAUD Sophie REBOUL PIAS Hélène BINEAU

Jean Luc BORDENAVE Mélanie GATTE Anne-Marie CERTIN

CHSCTD Sophie REBOUL-PIAS



Sophie HARNOIS

Éric GAJEWSKI

Vos représentants titulaires CTSD Richard GAZAUD

Sophie REBOUL PIAS Hélène MACOUILLARD

CHSCTD : Identifier et évaluer les facteurs de risque pour les personnels. Contribuer à la protection de la santé physique et mentale et à la sécurité des agents dans leur travail, à l'amélioration des conditions de travail. Enquêtes. Saisines. Proposer des actions de prévention. Cette instance monte en puissance et l'UNSA-Education compte bien y jouer tout son rôle.

Le SE Unsa 16 relais de proximité : des militantes et militantes à votre écoute pour répondre à vos questions et/ou vous accompagner dans vos démarches. Le SE Unsa 16 à votre service pour un suivi personnalisé de votre dossier de mutation (permutations informatisées) et ineat/exeat, de mouvement des personnels, de calcul de retraite, de promotions et avancement, de demande de congé formation professionnelle, de déroulement de carrière dès l'entrée dans le métier... Le SE Unsa 16 vous conseille, vous apporte des outils lors des opérations de carte scolaire, de mouvement des personnels, temps partiels... Il accompagne et défend tous les personnels.

Le SE Unsa 16 organise des réunions d'informations sur le remplacement, la mobilité professionnelle, les élèves à besoins éducatifs particuliers...

Le SE Unsa 16 va à la rencontre des collègues dans les écoles.

CONTACTEZ LE SE-Unsa 16

UNSA EDUCATION: notre FEDERATION, DEUXIÈME DE L'EDUCATION NATIONALE.



22 syndicats avec vous ! Salariés du Public et du Privé : ENSEMBLE ! Offensifs pour l'avenir - Pour une société éducative L'Unsa-Éducation, c'est un syndicalisme réformiste et exigeant. Dénoncer et s'opposer quand il le faut, notre Fédération cherche aussi à proposer et négocier pour avancer. éducation Quel que soit l'employeur ou le gouvernement en place, c'est en toute indépendance que nous Plus forts ensemble I agissons. En Charente, ce sont plusieurs syndicats qui travaillent de concert ; le SE-Unsa, le SNPDEN (personnels d'encadrement), le SNASEN (assistants sociaux), ITRF-BI-O (personnels ITRF, de biblio-

thèque et ouvriers de l'enseignement supérieur), A&I (administration et intendance) et <mark>qui se retrouvent plusieurs fois</mark> dans l'année pour porter des analyses et des revendications communes.

UNSA: notre UNION INTER-PROFESSIONNELLE syndique des salariés du public et du secteur privé. Elle comprend 600 organisations directement adhérentes et 8 000 syndicats réunissant 360 000 adhérents actifs et retraités. Elle a donc une place prépondérante dans le paysage syndical français. En Charente, dans la fonction publique d'état (justice, éducation, police), dans la territoriale (Angoulême, L'Isle d'Espagnac, CDIS, CDG), L'UNSA se développe. Dans le privé, à la CCI, à la DCNS, chez LIDL et CASINO, la Brink's, Art's Energy...



4ème organisation syndicale par sa place au CESER.



SE Unsa de la Charente

Maison

des syndicats 10 rue Chicoutimi

16000 ANGOULEME 16@se-unsa.org 05 45 38 28 44

http://sections.se-unsa.org/16

Page Facebook @SE-Unsa Charente





Richard GAZAUD Secrétaire départemental 06.35.38.28.44 Tous les jours sauf le lundi



Sophie REBOUL-PIAS Secrétaire départementale 07.78.37.46.91 Lundi, mardi, jeudi



Sophie HARNOIS ecrétaire ECOLE 07.68.78.42.77



Maryse Portal Secrétaire Jeunes Enseignants



Jean-Luc BORDENAVE Trésorier départemental 07.69.17.17.41



Vincent CABIROL Référent 2nd degré 05.45.38.28.44

Le SE Unsa 16 rappelle en priorité les adhérents, pour cela:

envoyer un SMS avec RAPPEL + (votre nom) au 06 35 31 75 09 ou au 07 78 37 46 91.

plus-value.

nseignan

Après une pause

estivale bien

méritée, c'est le mo-

ment de reprendre le chemin

de l'école, la tête, nous l'espérons,

pleine de nouveaux projets et de question-

nements. Le SE Unsa de la Charente et de

l'académie de Poitiers a repris du service

depuis plusieurs jours et répond déjà aux

interrogations des collègues : conditions

d'accueil des élèves, temps de travail,

rémunérations, droits et obligations,

ouvertures ou fermetures de classes, de

Les débats sur les conditions de travail des

agents doivent être relancés et déboucher

sur des réponses concrètes pour répondre

aux enjeux d'une école que nous voulons

durable. Les nouvelles directions prises par

dans le passé, ne convainquent pas au

regard des évolutions annoncées pour le

système éducatif, qu'il s'agisse de la

réussite des élèves comme de l'attractivité

du métier d'enseignant. Elles semblent

donner une coloration libérale sans faire la

une « humanisation et une personnalisation

des parcours » pour les personnels, il reste

au gouvernement à persuader les personnels qu'il reconnait leur engage-

ment, leurs besoins et leurs attentes pour

construire ce « nouveau contrat social ».

personnels et des usagers, la

rémunération, l'explosion du

temps de travail (hors temps

devant élèves) des enseignants

et directeurs, la formation

continue et la mobilité profes-

sionnelle et géographique des

NDICAT DES ENSEIGNANTS DE LA MATERNELLE AU LYCÉE

Pour me lire, m'afficher, tu dois me

divisions.

Bulletin de rentrée Sept 2018 - Num 109

Cher.e.s collègues, Si les experts extérieurs sont utiles, nous souhaitons que les experts de l'intérieur que sont les personnels soient associés à l'élaboration des évolutions de leur travail plutôt que les découvrir en ouvrant leur journal auotidien.

Il faudra au plus résoudre la question de la hors classe et ne pas réitérer les erreurs scandaleuses de la campagne 2018 (avis non justifié et non prise en compte de l'AGS). Nous nous adressons dès la CAPD de rentrée à la DASEN sur ce sujet et nous accompagnerons tous les collègues ayant effectué une demande de recours. Au lieu des réponses standardisées émises par la DSDEN, nous

> attendons de nos supérieurs hiérarchiques et de la Directrice Académique, une position précise et courageuse sur ce sujet en répondant à tous les personnels de façon individualisée et en les accompagnant dans leurs

perspectives professionnelles.

Quant au statut des directeurs d'école nous avons demandé un groupe de travail à l'automne. Nous serons également reçus par la mairie d'Angoulême et le conseil d'admile gouvernement et en partie déjà vécues nistration de l'AMF16 (Association des Maires de France) pour évoquer la situation des écoles en Charente et de tous les personnels œuvrant dans les établissements.

Enfin concernant les moyens, le protocole rural dans le premier degré devra se pouravant tout guidées par la volonté de suivre... Il doit conduire à maintenir les movens dans les territoires ruraux et/ou démonstration de leur potentielle fragiles par des restructurations permettant de maintenir un système éducatif de qualité Si le très attendu axe « gestion des sur l'ensemble du département.

ressources humaines » est confirmé avec Nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente reprise.

Richard GAZAUD Secrétaire Départemental





Pour vous, le SE Unsa reste disponible tout au long de l'année pour répondre et traiter tous les sujets qui vous préoccupent.

Directeur de la publication : Richard Gazaud

Conception/Réalisation/Impression: SE Unsaló

N°ISSN: 2110-5995 / Prix au n°: 0,30 euros





Pour me lire, m'afficher, tu dois me déplier!

Dans le second degré, si le SE Unsa a obtenu des avancées sur la réforme du lycée (cf article en ligne et documents reçus dans vos établissements), au niveau local, la

situation des collèges est inquiétante. Après 2 ans de limitant à de simples constats et analyses, la déci-GT se sion du CD16 de ne fermer aucun collège dans l'immédiat et l'annonce du plan ARC (Plan Ambition Réussite Collège) aurait pu nous satisfaire. Rendre attractif certains établissements pour mieux les remplir en créant des options spécifiques pourrait être une solution.

Nous sommes réservés sur cela d'autant que ces dispositifs ont déjà été expérimentés et que la Charente perd des élèves. Nous gardons notre ligne de conduite, des restructurations oui, mais avec la garantie d'un maintien des moyens pour améliorer la réussite de tous les élèves, notamment les plus fragiles et faciliter l'accès à des structures sportives et culturelles de qualité.

Mais ne soyons pas dupes des intentions du Conseil Départemental ; la mise en place des secteurs multi collèges sous prétexte de mixité sociale en catimini et en urgence a conduit dès cette année à des fermetures de divisions et des élèves souhaitant s'inscrire à Romain Rolland et à Michèle Pallet n'auraient pas trouvé de places...

La mixité sociale n'est donc qu'un prétexte et ce dispositif ubuesque risque assurément de conduire à la fermeture d'établissements sans aucune contrepartie.

L'AFFICHER C'EST ENCORE MIEUX!

A contrario des postures dogmatiques de refus systématique et d'immobilisme conduisent finalement les acteurs politiques et l'Institution à faire ce qu'elle veut, le SE Unsa compte bien trouver une brèche pour des négociations où tout le monde pourrait être gagnant. Des restructurations apportant une réelle plus-value pédagogique et éducative et la mixité sociale tant prônée mais si peu mise en pratique, sont possibles en concertation avec tous les acteurs éducatifs.

L'accompagnement médico-social des jeunes de notre département est problématique : il se fait grâce à la volonté

> d'agents pour lesquels le nombre de dossiers est trop important. C'est un problème récurent à traiter en urgence dans un département dont on connaît les indicateurs alarmants. De plus la médecine de prévention des agents reste au point mort: c'est inacceptable.

Du chemin reste à faire pour que enseignants et élèves trouvent des conditions de travail propices à la réussite de tous. Profondément

déterminé, combatif mais positif, le SE Unsa et l'Unsa Éducation comptent encore faire bouger les lignes pour une école durable où des enseignants bien dans leur vie professionnelle seront en capacité d'oeuvrer pour la réussite de tous. Cela passe par un dialogue social de qualité, différent de celui que nous impose aujourd'hui le gouvernement.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente reprise. Richard GAZAUD Secrétaire Départemental



Académie de

degré

SE-UNSA. DE LA CHARENTE SYNDICAT DES ENSEIGNANTS DE LA MATERNELLE AU LYCÉE

Des militants à votre service Perrine PROST

Secrétaire 2nd degré 06.21.22.04.59 Lundi, mardi

Magali JOUSSEAUME-MONTEL

EPS - Contractuels 06.17.14.32.51.

Lundi, jeudi matin

Isabelle SOULLARD

Lycée - Collège - Contractuels 06.01.08.50.36. Lundi (1/2), mardi

Jordan BULTEAU

Jeunes enseignants 06.14.82.87.81. Mardi, jeudi (sous réserve de modifications)

Mi novembre Ouverture du serveur SIAM Mutation Inter Académique *

Mi janvier

Début mars Ouverture du serveur SIAM Mutation Mi mars

Intra Académique** / CAPA Congés de Formation /

Liste d'aptitude et mobilité; titularisa-Fin juin

Juillet

Mi juillet

Mouvement des enseignants non-titu-

FIn juillet

Affectation des TZR et des contractuels Fin aout



52 rue Jean Jaurès BP 90276 86007 POITIERS CEDEX

http://sections.se-unsa.org/poitiers/

@:ac-poitiers@se-unsa.org

05.49.52.88.99.



Tous les jours de 9h à 17h et le mercredi sur rendez-vous.



Secrétaire académique Perrine PROST 06.21.22.04.59 \ lundi et mardi



Secrétaire Lycées-collèges Isabelle SOULLARD 06.01.08.50.36 lundi (1/2) et mardi



Secrétaire EPS Magali JOUSSEAUME MONTEL 06.17.14.32.51 lundi et jeudi matin



Secrétaire jeunes enseignants Secrétaire écoles Jordan BULTEAU 06.14.82.87.81. mardi et jeudi

Secrétaire CPE Anne-Frédérique BRAULT

06.78.95.81.21.

06.14.82.87.62

mardi et jeudi Secrétaire PLP **Betty CORDIER** Richard GAZAUD

06.35.31.75.09.

Correspondant établissements

Carole DESRE 06.20.12.45.57.

Secrétaire ASH Caroline BURAUD

05.46.44.42.22.

Secrétaire retraités Nicolas NAVEAU 05.46.44.42.22.



GT Barèmes/Vœux/CAPA Avancement Résultats Mutation Inter Académique

réadaptation

Début juin Résultats du mouvement intra

tion BOE; détachement

Mouvement enseignants TZR

laires

Mouvement stagiaires

2nd mouvement

MUTATIONS - MOMENTS INCONTOURNABLES

*La phase inter-académique

Qui ? Tous les enseignants nommés à titre provisoire et tous les titulaires qui souhaitent changer d'académie. Comment ? Saisie des vœux sur SIAM en Novembre/ Décembre Les vœux peuvent porter sur plusieurs académies.

**La phase intra-académique

Qui ? Les entrants dans l'académie, les personnels affectés à titre provisoire ou victimes de carte scolaire et tous les titulaires de l'académie qui souhaitent changer de poste.

Comment ? Les vœux peuvent porter sur un établissement, une commune, une zone de remplacement, un département . 20 vœux sont possibles.

Les CAPA sont composées représentants de l'administration et de représentants syndicaux, désignés lors des élections professionnelles (de

2014). Elles traitent tout ce qui concerne les enseignants (avance-

ment, mouvement, détachement, ...). Il est donc primordial de nous prévenir de tout changement de votre situation, afin que nous puissions mieux défendre votre dossier.

Les élus-es en CAPA (commission académique)

CAPA Certifies Isabelle SOULLARD/Nicolas LECROSNIER CAPA CPE Nolwenn VERGNAUD / Marie-Pierre SOIRA

> Anne-Frédérique BRAULT / Raynald BERTIN CAPA EPS Magali JOUSSEAUME-MONTEL

> > Sophie SARTI-PINTURIER

Réorganisation territoriale des services déconcentrés de l'Education nationale et de education l'enseignement supérieur

Plus forts ensemble! Le ministère a annoncé que l'organisation territoriale de l'Education nationale devait être en adéquation avec l'organisation territoriale de l'Etat. En clair, aux 13 régions doivent correspondre 13 académies. Ce postulat engendre donc la fusion des académies de Poitiers Limoges et Bordeaux. Pour l'Unsa-Education, cette réforme doit apporter un « plus » pour les élèves comme les agents, sinon cela n'aurait aucun sens. Cette réforme devra impérativement permettre une gestion de proximité accrue. Les problématiques liées à la taille et à l'étendue de notre région imposent :

- Aucune mobilité forcée en particulier pour les personnels des services
- Qu'un plan de formation pour ces personnels soit mis en
- Une gestion au plus près du terrain notamment en termes de répartition des moyens et de GRH
- Des interlocuteurs locaux qui puissent prendre des décisions

Ce qui nous inquiète :

Le rapport remis au premier ministre évoque un certain nombre de pistes n'allant pas dans le bon sens :

- Cette réorganisation consiste à obtenir des gains d'efficacité et d'efficience par la mise en commun des moyens des
- Mutualisation totale des services de gestion des personnels du 1^{er} degré
- Les DASEN pourraient avoir des missions académiques et n'auraient plus de lien fixe avec un territoire départemental.
- Le principe « un département/un DASEN » pourrait évoluer et il pourrait y avoir un DASEN pour deux départements dans certains cas.
- Les mouvements nationaux du 2nd degré pourraient à terme se faire sur le territoire de la grande académie.